



AGENT TECHNIQUE POLYVALENT EN MILIEU RURAL H/F – 1^{er} au 31 août 2022

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus et avec le responsable de voirie et la/le secrétaire de mairie et la population, l'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT EN MILIEU RURAL conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces verts, des voiries publiques et des bâtiments communaux. Pour cela nous recrutons dans le cadre d'un contrat à durée déterminée à temps plein.

Le poste est placé sous la responsabilité hiérarchique du responsable des services techniques, de l'Adjoint en charge des services techniques et du Maire. Le service est composé de deux agents à temps plein.

L'organisation du travail est coordonnée :

- Par le responsable des services techniques ou par l'Adjoint au Maire en charge des services techniques qui travaille avec le chef de service au prévisionnel hebdomadaire et mensuel et établit les priorités
- Au besoin par Mme le Maire.

Rattaché au responsable du service, vous serez en charge des missions suivantes :

- Entretien des espaces verts, tonte des talus, massifs fleuris (désherbage et ton régulière, propreté) arrosage et tous travaux relevant du cadre des espaces verts (80% du temps de travail) ;
- Utilisation des moyens mécaniques d'entretien : balayeuse, épareuse ;
- Entretien et nettoyage des espaces et voies publics ;
- Entretien divers sur les bâtiments communaux (petits travaux, manutention) ;
- Participer physiquement à la réalisation logistique des fêtes et manifestations de la commune par divers travaux de manutention (montage, démontage et transport de matériels).

Votre profil :

Vous disposez d'une expérience professionnelle dans un poste similaire ou avez des connaissances dans l'entretien des espaces verts et la voirie, être titulaire d'un permis B est un obligatoire.

Poste basé à Saint-Gingolph.

Merci d'envoyer lettre de motivation et CV par courriel à l'attention de Madame le Maire, à mairie@st-gingolph.fr